



PROVINCE DE QUÉBEC
CIRCONSCRIPTION DE BROME-MISSISQUOI
VILLE DE BROMONT

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2000

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2000

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

- 2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 19 JUIN 2000

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 3.1 ADOPTION DE LA LISTE DE COMPTES À PAYER DU MOIS DE JUIN 2000
- 3.2 DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION ÉMIS DURANT LE MOIS DE JUIN 2000
- 3.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 28 JUIN 2000

4. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

- 4.1 TOURNOI DE GOLF DE LA VILLE DE FARNHAM
- 4.2 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT POUR LES MOIS DE JUILLET, AOÛT, SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2000

5. AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT

- 5.1 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU ZONAGE ET AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE

NUMÉRO 700-91, TEL QU'AMENDÉ, DE FAÇON À NE PLUS RÉGIR LA HAUTEUR MAXIMALE DES HAIES EN COUR AVANT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ET À PRÉCISER LE TEXTE RÉGLEMENTAIRE À L'ÉGARD DES CLÔTURES ET MURS

- 5.2 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DES PROJETS DE RÈGLEMENT ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 700-60-2000 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU ZONAGE ET AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉRO 700-91, TEL QU'AMENDÉ, DE FAÇON À NE PLUS RÉGIR LA HAUTEUR MAXIMALE DES HAIES EN COUR AVANT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ET À PRÉCISER LE TEXTE RÉGLEMENTAIRE À L'ÉGARD DES CLÔTURES ET MURS »
- 5.3 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 700-60-2000 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU ZONAGE ET AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉRO 700-91, TEL QU'AMENDÉ, DE FAÇON À NE PLUS RÉGIR LA HAUTEUR MAXIMALE DES HAIES EN COUR AVANT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ET À PRÉCISER LE TEXTE RÉGLEMENTAIRE À L'ÉGARD DES CLÔTURES ET MURS »

6. RÈGLEMENTS

- 6.1 ADOPTION AVEC MODIFICATION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 700-57-2000 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU ZONAGE ET AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉRO 700-91, TEL QU'AMENDÉ, DE FAÇON À AGRANDIR LA ZONE C01-103 À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE C01-102 AFIN DE PERMETTRE LA RÉALISATION D'UN PROJET DE DÉBIT D'ESSENCE/RESTAURANT/DÉPANNEUR SUR LE LOT 1035 »

7. AFFAIRES COURANTES

- 7.1 MAINLEVÉE DE L'HYPOTHÈQUE LÉGALE PUBLIÉE AU BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE BROME SOUS LE NUMÉRO 191901
- 7.2 DÉROGATION MINEURE CONCERNANT L'AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT PRINCIPAL SITUÉ AU 730, RUE SHEFFORD, LOT 151 DU CADASTRE DE BROMONT
- 7.3 DÉROGATION MINEURE CONCERNANT L'EMPIÈTEMENT DE 0,15 MÈTRE, DANS LA MARGE AVANT, D'UNE FENÊTRE EN SAILLIE DU BÂTIMENT PRINCIPAL, SITUÉ AU 96, RUE DE NICOLET, LOT 326-128 DU CADASTRE DU CANTON DE BROME

- 7.4 ENTENTE RELATIVE AU LOT 1030-3 DU CADASTRE DU CANTON DE SHEFFORD ET À L'ÉDIFICE LOCALISÉ AU 22, BOULEVARD DE BROMONT
- 7.5 DEMANDE DE LUMIÈRE DE RUE, RUE UNIFIX
- 7.6 DEMANDE D'UTILISATION À D'AUTRE FIN QUE L'AGRICULTURE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE SUR UNE PARTIE DU LOT 1298 DU CADASTRE DU CANTON DE SHEFFORD, CHEMIN DE LOTBINIÈRE
- 7.7 RÈGLEMENT HORS COUR : RAYMOND FORTIN c. VILLE DE BROMONT
- 7.8 PROGRAMME D'ENTRETIEN PRÉVENTIF REQUIS PAR LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC
- 7.9 CONSENTEMENT, POUR ET AU NOM DE LA VILLE DE BROMONT, POUR SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES
- 7.10 OFFRE DE SERVICES FAITE PAR M^E ELAINE FRANCIS : CONSULTATION ANNUELLE FORFAITAIRE
- 7.11 ÉMISSION DES CONSTATS D'INFRACTION
- 7.12 AUTORISATION DONNÉE À L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT AINSI QU'AU TECHNICIEN/INSPECTEUR EN BÂTIMENT, EN L'ABSENCE DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT, À SIGNER LES PERMIS DE CONSTRUCTION ET DE LOTISSEMENT AINSI QUE LES CERTIFICATS
- 7.13 ACCEPTATION DU PROLONGEMENT DE LA RUE DES IRLANDAIS ET MANDAT DONNÉ POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX
- 7.14 OPTION D'ACHAT DU LOT 874-1
- 7.15 ENTENTE DE SERVICES AUX SINISTRÉS ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET LA CROIX ROUGE CANADIENNE, DIVISION DU QUÉBEC
- 7.16 DÉROGATION MINEURE RELATIVEMENT À LA RÉSIDENCE PRINCIPALE, SITUÉE AU 165, RUE DES PATRIOTES, LOTS 1277 ET 1278 : RÉOLUTION D'INTENTION

8. AFFAIRES DU PERSONNEL

- 8.1 PROJET D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET MONSIEUR SYLVAIN CORMIER
- 8.2 ENGAGEMENT DE MONSIEUR ALBERTUS PARENTEAU

- 8.3 EMBAUCHE D'UNE ÉTUDIANTE AU GARAGE MUNICIPAL
- 8.4 EMBAUCHE 2 OPÉRATEURS ET HOMMES D'ENTRETIEN AUX LOISIRS

9. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 9.1 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA TENUE LE 8 JUIN 2000
- 9.2 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE AÉROPORTUAIRE RÉGIONALE DES CANTONS DE L'EST TENUE LE 18 MAI 2000
- 9.3 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS, AU 31 DÉCEMBRE 1999, DE GESTION DES LOISIRS DE BROMONT INC
- 9.4 DÉPÔT DE LA LETTRE RELATIVE À L'OUVERTURE DE LA RUE DE VERCHÈRES

10. VARIA

- 10.1 MODIFICATIONS APPORTÉES À LA RÉOLUTION D'ENGAGEMENT DES ANIMATEURS ET AIDE-ANIMATEURS POUR LES CAMPS D'ÉTÉ
- 10.2 ACCEPTATION DES PLANS ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE LA RUE LAWRENCE
- 10.3 PROGRAMME D'ENTRAÎNEMENT « ENGLISH SUMMER SKI CAMP », SUR LA RUE DU CHEVREUIL »
- 10.4 AUTORISATION À PAYER LA SOMME DE DEUX MILLE DOLLARS (2 000 \$) AU CHÂTEAU BROMONT

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O. M. A.